

Le roi voulait se débarrasser de lui pour le charger plus aisément de la mort du cardinal, lui persuadant que le seul moyen de se tirer de ce mauvais pas était d'ouvrir la porte de la prison à tous ces illustres qu'il avait en sa puissance, le flattant d'une grande récompense et d'une parfaite reconnaissance. Ce geôlier, persuadé par ces raisons, était sur le point de les relâcher, si le roi, averti à propos, ne l'eût prévenu, y étant allé en personne pour lui ôter ces prisonniers, excepté l'archevêque, qu'il lui donna pour le prix du sang du cardinal, et duquel il tira trente mille écus de rançon. L'archevêque, délivré de prison, alla joindre le duc de Mayenne, qui le reçut favorablement et le fit chancelier et chef du conseil de l'Union. Depuis ce moment il prit part à tout ce qui se fit d'important dans le parti, et le rôle qu'il y joua satisfait pleinement son ambition.

Il ne se passa dans Lyon rien de considérable jusqu'à la mort du roi Henri III, qui fut assassiné le 1<sup>er</sup> août de cette année. Cet accident imprévu rompit non-seulement les mesures de quelques citoyens qui traitaient sous main, par l'entremise des amis qu'ils avaient auprès du roi, pour obtenir le pardon de leur révolte; mais il réveilla en même temps l'animosité des partisans de l'Union contre le successeur légitime. Cette ville, de même que les autres de son parti, reconnut pour roi le cardinal de Bourbon, fantôme de la royauté, sous le nom de Charles X, lequel détenu toujours en prison, était d'une merveilleuse ressource pour couvrir les desseins ambitieux du duc de Mayenne. L'hérésie dont le roi Henri IV faisait profession éloigna de son service une partie de la noblesse, qui avait suivi constamment le parti du feu roi. La ville de Lyon avait inutilement levé l'étendard de la rébellion, les gentilshommes de la province s'étaient jusques là maintenus dans leur devoir; mais le changement de règne en causa dans leur conduite; ils ne se déterminèrent néanmoins à embrasser le parti de la Ligue qu'après en avoir été vivement sollicités, soit par le gouverneur, soit par l'archevêque, qui craignaient qu'ils ne voulussent rester neutres dans l'attente de ce qui surviendrait. Le comte de la Barge, archidiacre et vicaire-général, dont le crédit augmentait à mesure que le parti devenait plus puissant, convoqua une assemblée des trois ordres de la province, au lieu de la Bresse, à trois lieues de Lyon, dans la maison d'un gentilhomme nommé de la Grange-Crémeaux. Pierre Matthieu, créature et officier de l'archevêque, en fit l'ouverture le 9 septembre de la même année par une harangue préparée à ce sujet; après quelques légères contestations touchant le titre qu'ils devaient donner à cette assemblée, ils convinrent de se lier et s'unir ensemble par un serment d'union conforme à celui de la Ligue générale, et de lever quelques troupes de cavalerie et d'infanterie pour la sûreté particulière de la province; l'infanterie devait être composée de douze cents hommes, en douze compagnies, sous autant de capitaines, qui furent: La Pie, Saint-Eloi cadet, de Chalmazel, La Grange-Crémeaux, chez qui se tint l'assemblée, Bellegarde, Laforest-Genetines, Peysselay, Thiolière, Fontaine, La Ferté, Montaynard, Buteri, et les capitaines La Branche et Le Fèvre; la cavalerie devait être de cent soixante